



29.11.2002 – 06:30 Uhr

Les organisations de santé publique et de sport unissent leurs efforts pour la prévention du tabagisme - grâce à l'impôt sur le tabac !

Berne (ots) -

Les associations sportives, les organisations de santé publique et de consommateurs lancent un appel au Conseil des Etats afin qu'il adopte une politique efficace en matière d'imposition du tabac et qu'il approuve la création d'un fonds de prévention du tabagisme.

En créant un fonds de prévention doté de 20 millions de francs par an, les organisations sportives, de santé publique et de consommateurs poursuivent deux objectifs de santé publique: 1. mettre des fonds à disposition pour une prévention du tabagisme précoce et d'envergure et ainsi 2. diminuer le pourcentage de fumeurs et fumeuses, en particulier chez les adolescents.

L'association faîtière du sport Swiss Olympic et les fédérations sportives Swiss-Ski, Association suisse de football (ASF), Swiss Cycling, Ligue suisse de hockey sur glace, Fédération suisse d'athlétisme ainsi que les plus importantes organisations du domaine de la santé publique et de la prévention, à savoir l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, la Ligue pulmonaire Suisse, l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), la Ligue Suisse contre le cancer, Promotion Santé Suisse et la Société Suisse de Santé Publique (SSSP), de même que la Fédération des médecins suisses (FMH), Les assureurs-maladie suisses (santésuisse) et la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) demandent au Conseil des Etats qu'il réoriente sa politique en matière d'imposition du tabac. L'idée consiste à instaurer un fonds de prévention doté de moyens suffisants pour mettre en place une prévention du tabagisme efficace et d'envergure.

Durant la session d'automne, le Conseil national a décidé à une large majorité la création d'un fonds de prévention du tabagisme. Placé sous la surveillance de l'Office fédéral de la santé publique et de l'Office fédéral du sport, il est alimenté par une taxe de 2,6 centimes par paquet de cigarettes, payée par les fabricants et les importateurs et investie dans la prévention.

L'encouragement de la nouvelle génération et l'organisation de manifestations sportives destinées à un large public font partie des tâches centrales des associations et fédérations sportives. Des enquêtes ont montré qu'en Suisse les personnes qui pratiquent un sport fument sensiblement moins et que le sport permet de sensibiliser, voire même de motiver l'individu à réduire sa consommation de tabac ou à cesser de fumer. Mais il faut de bonnes infrastructures et des maîtres de sport bien formés pour favoriser la pratique du sport. Les moyens financiers provenant de la prévention du tabagisme y contribuent. Les associations sportives sont en mesure, grâce à leurs compétences et à leurs structures, d'utiliser de manière judicieuse et durable les fonds selon des critères clairement définis et un mandat de prestations concret. Par leur engagement, elles contribuent déjà à l'heure actuelle à élever le niveau de santé de la population et, par ricochet, à diminuer les coûts de la santé.

De plus, les programmes scolaires visant à encourager à ne pas fumer et à la désaccoutumance au tabac font partie des tâches prioritaires de la prévention du tabagisme. Aujourd'hui, il n'est pratiquement pas possible de soutenir des programmes qui doivent pourtant être mis en oeuvre à une vaste échelle, par ex. la

constitution d'un réseau d'écoles promouvant la santé, le programme cadre écoles et santé de l'Office fédéral de la santé publique, de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et de Promotion Santé Suisse.

L'ISPA a, en juillet déjà, attiré l'attention de la commission du Conseil national sur la gravité de la situation dans notre pays : 33% de la population active est fumeuse, dans la tranche d'âge des 15 à 24 ans, ce sont même 40,5% des femmes et plus de 46% des hommes qui fument. Cette progression de la consommation de tabac ainsi que l'âge de plus en plus précoce où l'on commence à fumer font peser la menace d'une véritable épidémie de tabagisme ces prochaines années. En Suisse, quelque 8'000 personnes meurent déjà chaque année de maladies liées au tabac - ce qui représente à peu près 22 décès par jour. La dépendance à l'égard de la cigarette coûte à la collectivité 10 milliards de francs par an alors que l'impôt sur le tabac ne rapporte que 1,7 milliards de francs, versés à l'AVS. Pas un centime ne revient à la prévention et donc à la santé.

Pour les professionnels de la prévention et les économistes spécialisés dans les questions de santé, il est clair qu'une loi moderne sur l'imposition du tabac doit non seulement tenir compte des objectifs de politique fiscale mais également des objectifs de santé publique, venant compléter efficacement la politique en matière de prévention. Parallèlement, on corrige dans la loi sur l'imposition du tabac l'avantage économique contestable octroyé à la branche du tabac.

Pour la FMH, la responsabilisation ou l'aide à soi-même par la prévention est prioritaire. Mais une prévention précoce et à grande échelle coûte de l'argent, qui doit être prélevé auprès des producteurs - les véritables responsables du tabagisme - et affecté aux activités de prévention via un fonds doté de 20 millions de francs.

santésuisse demande que l'impôt sur le tabac serve principalement à réduire la consommation de cigarettes, ce qui implique d'augmenter massivement les efforts de prévention.

Quant à la Fondation pour la protection des consommateurs, elle réclame que le fonds de prévention serve à financer des programmes de désaccoutumance et des mesures de prévention auprès de la population adolescente- fortement concernée - et des couches sociales les moins favorisées.

Contacts:

Reto Wiesli
Bureau pour une politique de la santé
Effingerstrasse 40, 3001 Berne
Tél.: +41-(0)31-389'92'90
Fax: +41-(0)31-389'92'88
E-Mail: wiesli@sgpg.ch

Duri Bezzola
Conseiller national PRD et président de Swiss-Ski
Tél.: +41-(0)79-610'33'89
Fax: +41-(0)81-861'16'20
E-Mail: duri.bezzola@bezzola-denoth.ch

Swiss Olympic Association
Tél: +41-(0)31-359'71'40 ou +41-(0)79-300'40'55
E-Mail: marco.blatter@swissolympic.ch

Fritz F. Bösch
ancien président Swiss Cycling
Tél.: +41-(0)32-387'51'11
Fax: +41-(0)32-387'51'03
E-Mail: fritz.boesch@feintool.ch

Werner Kohler
président de la Ligue Suisse de hockey sur glace

Tél.: +41-(0)79-610'40'48
[002]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002271/100022581> abgerufen werden.